

PLAN D'ACTION 2012



**Pour la réduction des
obstacles à l'intégration
des personnes handicapées**



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

Administration municipale

- Réalisation de rencontres d'information et de sensibilisation avec des directions de service et des employés, portant sur le processus menant à l'élaboration du plan d'action relatif à la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées, sur la responsabilité de la Ville à l'égard de l'accessibilité des biens et services municipaux et sur le concept d'accessibilité universelle.
- Tenue d'une formation portant sur l'accessibilité universelle, permettant de sensibiliser les élus municipaux à la réalité des personnes handicapées (reporté en 2012).

Accessibilité aux édifices publics

- Amélioration de l'accessibilité des salles de toilettes au pavillon Mille-Roches.
- Évaluation globale de l'accessibilité des bâtiments municipaux majeurs et planification des travaux à réaliser (en cours).

Habitation

- Rencontre d'information et de sensibilisation avec le Service de l'urbanisme portant sur la politique d'habitation.

Circulation et stationnement

- Invitation des représentants de la Table de concertation (TCAPH) lors des différentes consultations dans le cadre du projet de revitalisation du centre-ville.
- Réalisation d'un portrait de conformité des espaces de stationnement municipaux et planification des travaux à réaliser (en cours).

Emploi

- Amélioration de la référence concernant l'accès à l'égalité à l'emploi sur le site Internet, pour inciter les personnes handicapées à postuler sur les emplois disponibles à la Ville.

Loisir et soutien aux organismes communautaires

- Promotion de la vignette d'accompagnement dans le bulletin d'information destiné aux organismes et dans le Loisir action.
- Élaboration d'un processus d'accueil pour recevoir et traiter les demandes des personnes handicapées (en cours).
- Présentation, sur le portail culturel de la Ville, d'un onglet présentant les informations relatives à l'accessibilité des activités et services.

Communications

- Analyse des besoins pour développer une procédure administrative, permettant aux personnes ayant des besoins particuliers d'avoir accès à l'information publique en médias substitués (en cours).
- Amélioration significative de l'accessibilité dans le cadre de la refonte générale du site Internet de la Ville. Ajout d'un onglet portant spécifiquement sur l'accessibilité des services.
- Publication d'un article dans le bulletin d'information municipal pour sensibiliser la population à l'importance de respecter l'interdiction des virages à droite en présence de feux sonores.

Transport

- Suivi par le comité du transport adapté de la présentation des modifications de services à la Table de concertation (TCAPH).

Sécurité et mesures d'urgences

- Intégration des coordonnées des personnes handicapées aux banques de données incluses dans le nouveau logiciel des mesures d'urgence (reporté en 2012).
- Formation offerte par les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort, aux policiers, pour une meilleure connaissance de la clientèle autiste.

Un plan d'action bonifié en cours d'année

- Amélioration de l'accessibilité des entrées principales de la bibliothèque de Saint-Jean et du centre culturel Fernand-Charest.
- Adhésion de la Ville à l'énoncé de principe en faveur de l'accessibilité des loisirs pour personnes handicapées dans le Haut-Richelieu élaboré par la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu (TCAPH).
- Aménagement d'une rampe d'accès à l'édifice Ernest-Thout.
- Mise sur pied de nouveaux ateliers adaptés pour les personnes ayant des besoins particuliers (danse en ligne adaptée, yoga en douceur, anglais sans pression, mise en forme en douceur).
- Amélioration de l'accessibilité générale, dans le cadre des travaux de réaménagement majeur des chalets de loisir des quartiers Saint-Edmond et Saint-Gérard.
- Engagement de la Ville, dans sa nouvelle politique du sport et de l'activité physique, à promouvoir la participation des personnes handicapées tant à titre de participant que de bénévole.
- Conception, à l'hôtel de ville, de la nouvelle signalisation interne inspirée des normes proposées par la Société Logique et l'Institut Nazareth et Louis-Braille.
- Reconstitution du mandat d'une ressource contractuelle pour effectuer le suivi au plan d'action et agir en soutien aux services municipaux.
- Participation à la 3^e rencontre des Municipalités accessibles à Montréal.
- Ajout de mains courantes à l'intérieur et à l'extérieur du pavillon Yvan-Viens.
- Reconnaissance décernée par le SDEM-SEMO à la bibliothèque Saint-Luc pour l'intégration d'une personne handicapée au sein de son équipe.
- Reconnaissance de l'excellence du « projet d'intégration au loisir régulier » de la Table de concertation (TCAPH) décernée par Sport Loisir Montérégie, dont la Ville était partenaire.

Ensemble, pour une municipalité plus accessible!

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu présente son plan d'action 2012 visant la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Depuis 2005, la Ville collabore avec des partenaires du milieu, dans le but d'améliorer l'accessibilité à l'ensemble de ses citoyens.

Ce plan d'action s'inscrit en conformité avec l'article 61.1 de la **Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale** qui exige, aux municipalités de 15 000 habitants et plus, de produire et de rendre public annuellement un plan d'action présentant les obstacles et les mesures relatives à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activités relevant de ses attributions.

Pour encadrer toute la démarche, la Ville a mis sur pied un comité de coordination formé de : M. Germain Poissant, responsable des biens et services aux personnes handicapées ; M^{me} Michelle Hébert, directrice générale adjointe et M^{me} Marie Côté, coordonnatrice des services aux personnes handicapées. Afin de bénéficier de l'expertise et de la connaissance de la situation des personnes handicapées, la Ville travaille en partenariat avec la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu, qui regroupe 25 membres et qui prend part activement à l'exercice d'identification et à l'analyse des obstacles. Soulignons également la contribution exceptionnelle des membres du « Comité expert » formé notamment des centres de réadaptation tels que le Centre montréalais de réadaptation, les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort et l'Institut Nazareth et Louis-Braille. Ils constituent des partenaires incontournables dans la recherche de solutions à cet égard.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu entend poursuivre en 2012 son engagement à travailler en collaboration avec les partenaires du milieu pour favoriser la participation sociale des personnes handicapées.

** Les mesures reliées au transport sont présentées dans le plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes handicapées 2012-2016. Pour information : 450 359-2010.*

Pour information complémentaire, telle que les objectifs des différents secteurs d'activités, la liste des partenaires, les statistiques, les mécanismes et le processus de production du plan d'action, etc. consultez le plan d'action 2011 disponible sur le site Internet de la Ville.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec M^{me} Marie Côté, coordonnatrice des services aux personnes handicapées, par téléphone au 450 357-2166 ou par courriel au ma.cote@ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca

Consultez le plan d'action 2012 en ligne au www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca dans l'onglet ACCESSIBILITÉ.

MESURES PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2012

ADMINISTRATION MUNICIPALE

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLE
Méconnaissance des élus de la réalité des personnes handicapées et du concept d'accessibilité universelle.	Organiser une formation portant sur l'accessibilité universelle, permettant de sensibiliser les élus municipaux à la réalité des personnes handicapées.	Direction générale en collaboration avec la coordonnatrice des services aux personnes handicapées
Existence de deux démarches complémentaires visant une meilleure participation sociale des personnes handicapées : <ul style="list-style-type: none"> Plan d'action municipal visant la réduction des obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes handicapées. 	Revoir le processus et les mécanismes de production du plan d'action municipal. Arrimer la démarche avec le plan de développement visant à assurer le transport en commun des personnes handicapées afin d'avoir une continuité et une cohérence dans nos actions.	Coordonnatrice des services aux personnes handicapées en collaboration avec la direction générale

ACCESSIBILITÉ AUX ÉDIFICES PUBLICS

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLE
Difficulté d'accès à la plateforme élévatrice à l'entrée principale de l'hôtel de ville en raison de sa capacité maximale.	Recourir au service d'un consultant spécialisé pour effectuer une analyse et des recommandations sur les différentes options qui pourraient être réalisées.	Travaux publics
Les salles des bâtiments municipaux ne disposent pas d'appareils d'aide à l'audition.	Procéder à l'installation de deux systèmes d'aide à l'audition, soit à la salle du conseil de l'hôtel de ville et la bibliothèque Saint-Luc.	Travaux publics

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLE
Intersection MacDonald et Séminaire difficile à traverser et non sécuritaire pour les piétons en raison du temps piéton limité.	Effectuer une analyse de fonctionnement de la circulation relativement à la sécurité des piétons à l'intersection MacDonald et Séminaire.	Infrastructures et gestion des eaux en collaboration avec le comité de circulation
Panneaux de signalisation extérieurs (temporaires et permanents) installés trop bas et non sécuritaires pour les piétons qui ont une déficience visuelle.	Organiser une activité de sensibilisation pour l'équipe de signalisation pour en connaître davantage sur la manière dont les personnes ayant une déficience visuelle se déplacent.	Travaux publics en collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille
Il est difficile pour les personnes ayant une déficience visuelle de se rendre au Carrefour Richelieu, via l'intersection Choquette et Pierre-Caisse.	Prévoir une rencontre avec les représentants du Carrefour Richelieu pour les sensibiliser aux difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite portant sur les aires de circulation piétonnes.	Développement économique en collaboration avec les Infrastructures et gestion des eaux et l'Urbanisme

LOISIR ET SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLE
Difficulté pour les personnes ayant une déficience auditive de comprendre les informations transmises lors d'événements publics et lors de spectacles pour tous.	Sensibiliser les organismes reconnus par la Ville, via le bulletin des organismes, aux différentes réalités des personnes handicapées ayant une déficience auditive. Faire la promotion, auprès des organisateurs d'événements, du « Guide à l'intention des promoteurs et des organisateurs d'événements » produit par Zone Loisir Montégérie.	Loisirs et bibliothèques
Difficulté pour les personnes ayant une déficience auditive de bien comprendre les informations contenues dans le Loisir action pour s'inscrire à des activités et/ou ateliers de loisir.	Analyser la façon de rejoindre et de communiquer l'information aux personnes avec une déficience auditive, concernant l'offre de service en loisir et les modalités d'inscription.	Loisirs et bibliothèques
On ne connaît pas précisément l'état de la situation concernant l'accessibilité des parcs.	Élaborer une grille d'analyse pour améliorer l'accessibilité des parcs et planifier les travaux à effectuer.	Loisirs et bibliothèques

COMMUNICATIONS

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLE
Vignette de stationnement oubliée par les détenteurs qui se voient remettre un constat d'infraction.	Dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées du 1 ^{er} au 7 juin, sensibiliser les détenteurs de vignette de stationnement à l'importance d'afficher leur vignette selon les dispositions légales du code de sécurité routière.	Communications
Difficulté à bien comprendre les informations municipales sur le site Internet pour les personnes ayant une déficience auditive.	Effectuer un sondage à la Table de concertation des associations de personnes handicapées du Haut-Richelieu, afin de connaître les besoins précis d'information municipale sur le site Internet.	Communications en collaboration avec les loisirs et bibliothèques

SÉCURITÉ ET MESURES D'URGENCE

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	MESURES PROPOSÉES	RESPONSABLE
Difficulté pour les personnes en déficience auditive de communiquer avec les premiers répondants.	Planifier une formation sur mesure pour le personnel du centre de télécommunication 911, afin de les sensibiliser aux différentes situations que vivent les personnes ayant une déficience auditive, en situation de stress, pour communiquer leur besoin d'assistance. Organiser des séances d'information notamment pour les membres de l'Association montérégienne de la surdité portant sur le programme PNAP (Personne nécessitant une attention particulière). Faire la promotion du PNAP auprès des usagers du transport adapté. Organiser une formation pour les pompiers, portant sur les personnes ayant une déficience auditive et/ou visuelle.	Police Incendies en collaboration avec l'Association montérégienne de la surdité Incendies en collaboration avec le Transport Incendies en collaboration avec le Centre montérégien de réadaptation et l'Institut Nazareth et Louis-Braille
Difficulté d'obtenir les coordonnées des personnes handicapées pour les évacuations en cas d'urgence.	Intégrer les coordonnées des personnes handicapées inscrites aux PNAP (personne nécessitant une aide particulière) au nouveau logiciel des mesures d'urgence.	Incendies